

Nota : cet avis sera plus succinct pour la publication au midi libre et au journal des arts.

**PROJET D'AVIS D'APPEL A CANDIDATURES  
MARCHÉ DE CONCEPTION, RÉALISATION ET  
INSTALLATION D'UNE ŒUVRE  
CONTEMPORAINE INTÉGRANT DES  
TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES AU TITRE DU  
1% ARTISTIQUE DANS LE CADRE DE LA  
CONSTRUCTION DU NOUVEAU COLLÈGE  
NIMES-EST**

<b>ACHETEUR</b>	
<b>Maître d'ouvrage</b>	Département du Gard
<b>Adresse</b>	3 Rue Guillemette, 30044 Nîmes cedex 09
<b>Représenté par</b>	son Président Monsieur Denis BOUAD
<b>Mandataire, agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage</b>	<b>La SPL 30</b> , dont le siège est à l'Hôtel du Département, Rue Guillemette à NIMES (30000), représentée par sa Directrice générale, Madame Catherine DECAUDIN. <b>Adresse postale à laquelle toutes les correspondances doivent être adressées : 442 rue Georges Besse, 30035 Nîmes Cedex 1.</b> Tél : +33 466 382 340 - Fax : +33 466 380 967
<b>Objet de la consultation</b>	<b>Marché de conception, réalisation et installation d'une œuvre contemporaine intégrant des technologies numériques au titre du 1% artistique dans le cadre de la construction du nouveau collège Nîmes Est.</b>
<b>Procédure de</b>	La procédure de passation est soumise aux dispositions des articles 27 et 28 du

<b>passation</b>	décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics. Application du décret n°2002-677 du 29 avril 2002 modifié.
<b>Date limite de réception des candidatures</b>	<b>Le 2 mars 2018</b>
<b>Heure</b>	<b>12H00</b>
<b>Adresse et horaires d'ouverture des locaux</b>	<b>Spl 30, 442 rue Georges Besse à Nîmes,</b> locaux ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ; le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
<b>Type de prestations :</b>	Marché de services - Prestations Intellectuelles Catégorie de service : 27
<b>Programme succinct de la commande</b>	<p>Le programme sera détaillé dans le cadre de la remise du règlement de consultation aux candidats sélectionnés.</p> <p>Les principaux éléments constitutifs attendus de l'œuvre sont les suivants (le cas échéant à compléter par le comité)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'œuvre sera innovante et devra être cohérente avec le projet « arts et cultures numériques » porté par l'établissement</li> <li>• L'œuvre devra porter et renforcer l'identité du collège</li> <li>• L'œuvre devra renvoyer à la volonté d'ouverture sur le quartier et privilégier l'idée d'accueil</li> <li>• L'œuvre devra résister aux intempéries, être pérenne et facile et peu coûteuse en entretien</li> <li>• L'œuvre devra être compatible avec le projet architectural et ne pas représenter une contrainte pour l'évolution future du bâtiment et son exploitation (extension...)</li> <li>• L'œuvre devra traduire la préoccupation du Conseil Départemental en politique de développement durable et d'implication des usagers</li> <li>• L'œuvre devra développer une dimension pédagogique (prolongements pédagogiques afin que les élèves s'approprient l'œuvre, qu'elle vive et contribue à leur sensibilisation à l'art et à la culture notamment numériques) au minimum sur une durée d'un an après l'installation de l'œuvre (une durée de deux ans serait appréciée). Elle pourra être paramétrable pour permettre une interaction avec un groupe référent du collège.</li> <li>• L'œuvre devra préserver la sécurité et l'accessibilité des personnes et notamment d'adolescents</li> <li>• L'œuvre n'aura pas obligatoirement un usage fonctionnel</li> <li>• Une note jointe en annexe explique le programme de l'opération</li> </ul>
<b>Montant de l'enveloppe</b>	<p>Le montant total de cette opération au titre du « 1% artistique » s'élève à 146.550 € TTC. Ce montant comprend notamment les honoraires de l'artiste lauréat, les droits d'auteur, le 1,1% diffuseur à verser à la Maison des artistes et les frais annexes à déduire (rémunérations des experts du comité artistique, indemnités des candidats non retenus, frais de publicité, etc.).</p> <p>L'enveloppe dont disposera l'artiste retenu pour la conception, la réalisation, l'installation de l'œuvre numérique, la maintenance (sur une durée de deux ans) ainsi que la mission pédagogique (pour une durée d'un an minimum) s'élève ainsi à 122 000 € TTC.</p>
<b>Déroulement de procédure</b>	<p><b>La sélection du lauréat se fera en deux étapes :</b></p> <p><b>Etape 1 -Sélection des candidatures</b></p> <p>Les dossiers de candidature seront d'abord vérifiés sur leur conformité aux éléments demandés dans le présent avis, puis les dossiers conforme seront analysés par le Comité Artistique selon les critères suivants :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité du dossier et références artistiques ;</li> <li>- Compréhension de la commande artistique et des enjeux ;</li> <li>- Niveau d'interactivité entre l'œuvre et les utilisateurs</li> </ul> <p>Le comité artistique étudiera les candidatures et sera chargé d'émettre un avis soumis au pouvoir adjudicateur pour décision. Le nombre des artistes concurrents est fixé à trois, un suppléant sera désigné si un artiste retenu se désistait. La composition du Comité Artistique sera conforme au décret n°2002-677 du 29 avril 2002 modifié. L'attention des candidats est attirée sur le fait que la sélection des candidats s'effectue exclusivement sur la base des éléments précédents, aucune audition n'étant prévue à ce stade.</p> <p><b>Etape 2 - Sélection d'une œuvre artistique</b></p> <p>Les candidats sélectionnés à l'issue de l'Etape 1 recevront un « Dossier de Consultation » précisant l'ensemble des exigences relatives à la proposition d'une œuvre artistique. A ce stade, il sera demandé aux candidats pré-sélectionnés de présenter un pré-projet sous la forme d'esquisse ou de tout autre moyen.</p> <p>Le pré-projet sera jugé en fonction des critères pondérés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité artistique et singularité de la démarche artistique (25%) ;</li> <li>- Adéquation avec le programme proposé, notamment interaction avec le projet de l'établissement « arts et cultures numériques » (25%);</li> <li>- Pertinence et adéquation du projet par rapport au contexte architectural (20%);</li> <li>- Capacité à réaliser le projet artistique proposé en tenant compte des contraintes de réalisation, des enjeux fonctionnels, de l'échéancier d'exécution et de la pérennité de l'œuvre. (20%);</li> <li>- Qualité de la réponse en terme d'objectif de développement durable du maître d'ouvrage (10%).</li> </ul> <p>Sur la base du dossier artistique, les candidats remettront chacun une proposition d'œuvre artistique, qui fera l'objet d'une présentation devant le Comité Artistique. Le Comité Artistique, après examen des projets, se prononcera sur le choix de l'œuvre à retenir et le Maître d'ouvrage désignera le candidat lauréat.</p>
<p><b>Prime aux candidats non retenus</b></p>	<p>Les candidats dont le projet n'aura pas été retenu se verront attribuer une indemnité globale et forfaitaire de <b>4000 € TTC</b> chacun, sous réserves que leur projet aient pleinement répondu aux exigences du Dossier de Consultation.</p>
<p><b>Composition du dossier de candidature</b></p>	<p>L'avis d'appel public à la concurrence est ouvert à tout artiste ou groupement (collectif artistique associant à un ou des artistes des compétences autres de types designer, graphiste, etc.). En cas de groupement, le mandataire devra obligatoirement être un artiste.</p> <p>Les candidats devront obligatoirement fournir un dossier de candidature comprenant les pièces suivantes, toutes établies en langue française :</p> <p><b>Renseignements administratifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Lettre de candidature</i> : précisant la forme de la candidature individuelle ou en groupement ;</li> <li>• <i>Déclaration sur l'honneur</i> : le candidat produit une déclaration pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des marchés publics et en application des articles 8 et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 1;</li> <li>• <i>Redressement judiciaire</i> : le candidat produit la copie du et des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ;</li> <li>• <i>Pouvoir</i> : le candidat produit si nécessaire les pouvoirs des personnes</li> </ul>

	<p>habilitées à l'engager juridiquement.</p> <p><b>Renseignements relatifs à la capacité professionnelle et technique du candidat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Une note d'intention</i> : l'artiste expliquera la manière dont il comprend et s'approprie la commande publique artistique pour concevoir, réaliser et installer une œuvre contemporaine numérique sur le site du nouveau collège de Nîmes-est (3 pages A4 recto-verso maximum au total). L'artiste annoncera également ses intentions artistiques (3 pages A4 recto-verso maximum au total).</li> <li>• <i>Un dossier artistique</i> : qui se composera d'un curriculum-vitae et de reproductions (pas de documents originaux) d'œuvres réalisées si possible en lien avec l'objet de la commande. La présentation de créations dans un cadre de marchés publics ou de commandes déjà réalisées serait appréciée. La présentation des références sera effectuée sur clé usb : 5 fiches maximum sous la forme d'une présentation diaporama informatique de type open office ou équivalent, d'une taille maximum de 40 Mo et dans une version compatible PC. Ce CD ROM sera exploité sur PC.</li> <li>• Une attestation de garantie professionnelle : attestation d'affiliation ou assujettissement à la Maison des artistes ou l'AGESSA pour l'année en cours, récépissé de déclaration de début d'activité délivré par la Maison des Artistes avec copie de la liasse Pzéro, ou un numéro de SIRET délivré par l'INSEE, (ou moyen de preuve équivalent pour les candidats étrangers)</li> </ul> <p>Ce dossier de candidatures devra être produit par les candidats en 1 exemplaire papier + 1 exemplaire numérisé (au format.doc; .xls ou .pdf) sur clé USB.</p> <p>En cas de cotraitance ou de sous-traitance, s'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produira les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. Le candidat devra également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public.</p>
<p><b><u>Renseignements complémentaires</u></b></p>	<p>Il est précisé que les questions des candidats seront posées principalement par voie dématérialisée sur le site d'achatpublic.com via « les questions/réponses ».</p> <p>Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir avant le 15 février 2018–12H00 une demande écrite à <a href="mailto:celine.albouy@lasegard.com">celine.albouy@lasegard.com</a></p>
<p><b>Condition d'envoi des candidatures</b></p>	<p>Tous les documents, pièces et attestations remis au titre de la candidature par les candidats sont établis en langue française. A défaut, ils doivent être accompagnés d'une traduction en langue française certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.</p> <p>Les candidatures pourront être déposées par voie électronique (création d'un compte) à l'adresse suivante <a href="https://achatpublic.com">https://achatpublic.com</a> (à compléter une fois la pub créée).</p> <p>Elles pourront également être déposées (contre récépissé) ou envoyées sous pli cacheté portant la mention « 1% artistique pour la construction du nouveau collège Nîmes Est» à l'adresse suivante :</p> <p><b>SPL 30 - 442 rue Georges Besse, 30035 Nîmes Cedex 1</b></p> <p>Jours ouvrés : lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 H30 et de 13 h 30 à 17 heures 30 et le</p>

	vendredi 16 heures 30.
<b><u>Retrait du dossier</u></b>	<p>Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le présent avis</li><li>• note sur le contexte de la commande et le programme de construction</li></ul> <p>L'adresse pour télécharger les documents mis à la disposition des entreprises est la suivante : <a href="https://segard.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_6qvy1ADxNI">https://segard.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_6qvy1ADxNI</a></p>